

Dublin, le 4 septembre 2018

Objet : Demande de clarification relative à l'appartenance des organisations britanniques au CC EOS après le 19 mars 2019

Cher M. Machado,

Les conseils consultatifs jouent un rôle important de soutien à la Commission européenne dans la mise en œuvre de la politique commune de la pêche. Le conseil consultatif pour les eaux occidentales septentrionales désire fortement poursuivre et développer cette collaboration, mais réalise que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (BREXIT) risque de présenter un défi important à l'engagement des parties prenantes dans la région.

En septembre 2017, le CC EOS a lancé une discussion au niveau inter CC sur le « fonctionnement des conseils consultatifs », non seulement dans le contexte du BREXIT, mais également en anticipation d'une évaluation de la politique commune de la pêche. Ce sujet a reçu une attention régulière au sein du Comité exécutif du CC EOS.

Lors de la dernière réunion du comité exécutif (Gand, 4 juillet 2018) plusieurs membres ont exprimé leur préoccupation eu égard au statut d'adhésion des organisations britanniques aux conseils consultatifs après le 19 mars 2019. Compte-tenu de l'accord politique relatif à une période de transition – bien qu'il soit entendu que ceci doit être confirmé dans un accord de retrait – il semble logique au CC EOS que l'adhésion du Royaume-Uni au Conseil consultatif demeure inchangée, au moins jusqu'à la fin de cette transition.

En conséquence, le Comité exécutif du CC EOS a décidé de demander à la Commission européenne de clarifier le statut des organisations britanniques membres des conseils consultatifs après le 19 mars 2019. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité exécutif (Dublin, 13 septembre 2018) lors de laquelle le comité exécutif prévoit d'élaborer une position claire relative au futur fonctionnement du CC EOS au cours de la période de transition et après que le Royaume-Uni ait quitté l'Union européenne.

Dans l'attente de votre réponse, je vous remercie de la collaboration que nous accorde la CE et qui s'avère cruciale pour notre travail.

Je vous prie d'agréer, cher M. Machado, l'assurance de mes sentiments les meilleurs



Emiel Brouckaert
Président, Comité exécutif



Co-Funded by the
European Union

North Western Waters Advisory Council
c/o Bord Iascaigh Mhara
Crofton Road
Dun Laoghaire
Irlande

Tel: +353 1 2144 126
Fax: +353 1 2300 564
E-mail: nwwac@bim.ie
Web: www.nwwac.org
Co. Reg. No: 403877